

- INVITATION PRESSE -

## **SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES HAUTS-DE-SEINE**

**Mardi 5 avril de 9h30 à 12h30**

**Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, ouvriront la séance plénière du Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine sur le rapprochement des territoires des Hauts-de-Seine et des Yvelines, aux côtés de François Leblond, Président du Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine et d'experts.**

A cette occasion, des représentants du territoire départemental des Yvelines participeront aux travaux du Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine.

Il s'agira d'apporter une vision sur les enjeux et complémentarités entre les territoires des Yvelines et des Hauts-de-Seine appelant une approche commune, notamment en se concentrant à l'occasion de cette séance d'ouverture sur les exemples de la Seine, de la mobilité et de la coopération entre les territoires.

**Cette initiative conjointe des deux Présidents de Départements s'inscrit dans la préfiguration du Conseil de développement durable interdépartemental dont l'établissement public de coopération interdépartementale a décidé la création dans sa séance du 23 mars 2016.**

Au programme :

- « **L'axe Seine, un enjeu stratégique** »

Par Antoine Grumbach, architecte-urbaniste de Grumbach et Associés,

- « **La coopération entre les territoires** »

Par Martin Vanier, géographe, Université Joseph Fourier, Grenoble,

- « **Organisation des transports et perspectives** »

Par Xavier Desjardins, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon, Sorbonne.

### ***Depuis 2015, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines travaillent à un rapprochement***

*Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, partagent la même vision et la même ambition pour les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Leur idée principale est de réunir les capacités humaines et financières des deux Départements pour porter conjointement de grands projets capables d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens. L'objectif de ce rapprochement est de répondre aux attentes de leurs administrés qui demandent à vivre sur des territoires attractifs et qui attendent des politiques efficaces, cohérentes, et soucieuses de la bonne utilisation de l'argent public. Ces deux Départements ont une grande frontière commune, ils partagent, en outre, de nombreux axes de transports, dont la Seine, qui sont, depuis toujours, des points de développement majeurs pour leurs territoires. Le 23 mars 2016, les élus des Assemblées départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines, réunis à l'occasion de la séance d'installation du Conseil d'administration de l'Etablissement public de coopération interdépartementale Yvelines/Hauts-de-Seine, ont voté la création du Conseil de développement durable interdépartemental.*

**Rendez-vous mardi 5 avril à 9h15 à l'Hôtel du Département à Nanterre**  
2-16 boulevard Soufflot à Nanterre

Accréditation auprès du service de presse

**Contacts presse :**

**Guillaume TESSIER**

01 47 29 36 69

[gtessier@hauts-de-seine.fr](mailto:gtessier@hauts-de-seine.fr)

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

**Alexia BORRAS**

01 39 07 70 77

[aborras@yvelines.fr](mailto:aborras@yvelines.fr)

[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)